Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le 01/07/2025
ID : 021-200048544-20250528-2025_20-DE

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

Extrait du registre des délibérations

Comité syndical du 28 mai 2025
Délibération n° 2025-20

Objet de la délibération : Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées pour 2025-2026

Président : Patrick MOLINOZ

Secrétaire de séance : Laurence PORTE

Lieu de la réunion : Venarey-Les Laumes

Nombre de membres du Comité Syndical : 45 titulaires (et 47 suppléants)

Nombre de membres présents : 24

Date de convocation : 21 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-huit mai à dix-huit heures trente, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Clemenceau à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

Membres présents : Marc GALZENATI, Danièle MATHIOT, Maryse NADALIN, Laurence PORTE, (Montbardois) ;
Arnault LEMAIRE, Michel ROIGNOT, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne) ;
Patrick MOLINOZ, Dominique BONDIVENA, Gilbert THOREY, Amandine MONARD, Jean-Marc RIGAUD, Guy MONIN (Pays d'Alésia et de la Seine) ;
Denis NEAULT, (Pays d'Arnay-Liernais) ;
Didier PASQUET, Hervé LOUIS, Annick BAKRY, Jean-Paul QUESTÉ (Saulieu) ;
Jean-Michel PÉTRÉAU, Martine EAP-DUPIN, Catherine SADON, Jean-Marie VIRELY, Bernard CLERC, (Terres d'Auxois).

Membres excusés : Alain BECARD, Yves BILBOT, Philippe LUCOTTE, Colette RÉMOND, Aurélio RIBEIRO (Montbardois) ; Patrick SEGUIN, Gérard VERDREAU, Marc CHEVILLON, Paul ROBINAT, Thierry JEAN, Jean-Paul BOULÈRE (Ouche et Montagne) ; Marie-Christine LENOIR, Florence DELARUE, (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Patrice DORMENIL, Pierre POILLOT, Gérard SAGETAT, Eveline DELOINCE, Patrick BLIGNY, Francis GUYOT, (Pays d'Arnay-Liernais) ; Maryse BOLLENGIER, Françoise GUERRIER, Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu) ; Eric BAULOT, Patricia NORE RENOT, Véronique ILLIG (Terres d'Auxois).

PAYS AUXOIS MORVAN
www.auxoismorvan.fr
03 80 49 65 09
13 rue de l'hôtel de ville
21350 Vitteaux

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le 01/07/2025
ID : 021-200048544-20250528-2025_20-DE

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 a instauré dans chaque département une « Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées », présidée par le Président du Conseil Départemental et vice-présidée par l'Agence Régionale de Santé.

La Conférence des Financeurs a pour rôle de définir un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie, en complément des prestations légales ou réglementaires. Les financements attribués dans le cadre de la Conférence des Financeurs, prévus à l'article L.14-10-10 du CASF, sont alloués par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) au Conseil Départemental de la Côte-d'Or.

Les territoires porteurs d'un Contrat Local de Santé, peuvent bénéficier des crédits ainsi alloués afin de déployer sur leur périmètre des actions de prévention à destination des seniors. Dans ce cadre, le PETR Auxois Morvan a conventionné le 22 mai 2017 avec le Département pour la mise en œuvre sur son territoire d'actions de prévention de la perte d'autonomie.

La conférence des financeurs s'inscrit dans le plan national de santé publique « Priorité Prévention : rester en bonne santé tout au long de la vie » du 26 mars 2018. Ces actions de prévention peuvent porter sur les thématiques suivantes : les bienfaits de l'activité physique et de l'alimentation ; les repérages et les prises en charge précoces ; le passage à la retraite ; le lien social et la lutte contre l'isolement ; l'aménagement du logement ; l'accès à des aides techniques.

Le public visé est les personnes âgées de 60 ans et plus ; les proches aidants de personnes âgées de 60 ans et plus ; les personnes en situation de handicap et les personnes âgées ayant fait le choix d'un habitat inclusif.

Pour mémoire, pour la période 2017-2024, le Pays Auxois Morvan a ainsi pu bénéficier d'une enveloppe globale de plus de 170 000€ pour mener des actions de prévention auprès de ses séniors (indépendamment des autres financements des actions réglementaires, type « ateliers bons jours » conduits par la FAPA Séniors 21).

I - Bilan programmation 2024-2025 :

11 ateliers ont été réalisés pour un budget de **25 055 €** (vs 4 en 2023-2024 pour un budget de 10 534 €) :
Pour cette programmation, le financement total Conférence des Financeurs s'élève à **17 000 €** (compte-tenu du reliquat CFPPA de 12 984 €).

1) La FAPA Séniors 21 :

« Estime, et vous ? » (1 pièce de théâtre puis 7 séances de 2h) à **Venarey-Les Laumes**

Conserver une bonne estime de soi
Réfléchir sur soi, se respecter, s'accepter
Mieux gérer ses émotions et son stress
Lutter contre l'isolement social

« Estime, et vous ? » (7 séances de 2h) à **Velars-sur-Ouche**

Conserver une bonne estime de soi
Réfléchir sur soi, se respecter, s'accepter
Mieux gérer ses émotions et son stress
Lutter contre l'isolement social

2) La Mutualité Française BFC :

- **« Prenons soin de ceux qui aident » à Arnay-le-Duc** (1 stand - 3h - 30 min par groupe)

Il s'agit de permettre aux aidants de préserver leur qualité de vie et leur santé, en sensibilisant les participants au parcours des proches aidants, en leur permettant le cas échéant de se reconnaître

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le 01/07/2025
ID : 021-200048544-20250528-2025_20-DE

en tant qu'aidant et, lorsque l'action se déroule en milieu professionnel, de mieux comprendre le vécu des collègues concernés, et de faire connaître les ressources mobilisables par les proches aidants ;

- **« Du soleil derrière les nuages » à Arnay-le-Duc** (théâtre débat)

L'atelier est proposé aux personnes de plus de 60 ans et plus vivant à domicile en situation de fragilité psychologique, sociale, économique… pour favoriser les échanges, les initier à la culture de la prévention santé et présenter les ressources disponibles sur le territoire.

- **« Du stress en moins, des bienfaits en plus » à Montbard et Arnay-le-Duc** (5 séances de 2h)

L'objectif est d'identifier les facteurs de stress pouvant générer des comportements délétères pour la santé et apporter des solutions alternatives.

- **« Bouger pour sa santé » à Saulieu et à Montbard** (7 séances de 2h)

Il s'agit de promouvoir la pratique de l'activité physique adaptée comme alliée d'un vieillissement en bonne santé.

- **« Bouger mémoriser » en Ouche-et-Montagne** (7 séances de 1h30)

Il s'agit de stimuler la mémoire à travers la pratique d'une activité physique adaptée.

- **« Mon environnement, ma santé » à Saulieu** (4 séances de 2h)

Il s'agit de sensibiliser les séniors aux éco-gestes autour de l'alimentation afin d'agir sur leur santé : trouver des solutions pour mieux consommer, transmettre des connaissances sur les pesticides et perturbateurs endocriniens, sensibiliser sur la saisonnalité des aliments, favoriser une bonne compréhension du packaging alimentaire.

3) Le centre social d'Arnay-le-Duc en direct :

- **« Bien-être » à Arnay-le-Duc** (1 séance par mois de 2h + 3 séances spéciales aidants dans le cadre du café des aidants. Suite à l'atelier « plus d'humain pour se sentir bien », séances régulières alliant danse, énergie, relaxation.

4) L'AFR de Vitteaux en direct :

- **Prévention routière :** Action qui s'appuie sur un recensement des besoins auprès des séniors et suite à une action sur les gestes de premier secours.

* Une conférence générale de 2H donnée par l'association Prévention Routière de Bourgogne, à destination d'une trentaine de participants abordera les problématiques des nouveaux panneaux, du giratoire, des dangers de la route (alcool, temps de réaction, distance d'arrêt).
* 2 séances seront proposées par l'association Prévention Routière :
* 2 séances en Auto-École : révision du code de la route dans une auto-école.

Une enveloppe de **37 200 €** a été allouée directement à SOLIHA par la Conférence des Financeurs pour une action de prévention et de sensibilisation sur les chutes à domicile et l'adaptation du logement, sur la communauté de communes d'Arnay-le-Duc.

SOLIHA est également intervenu sur la commune de Montbard.

17 ateliers Bons Jours ont été réalisés par la FAPA sur notre territoire.

II - Demande de financement CFPPA 2025-2026 :

Les centres sociaux ont été réunis par la Chargée de Mission Santé, avec les opérateurs de prévention. A l'issue de cette réunion, les centres sociaux ont remonté leurs besoins au CLS. D'autres demandes sont parvenues directement au Département. Elles ne sont pas dans la liste ci-dessous :

L'ASEPT, ateliers **Cap bien-être** à **Saulieu** et au CRT **d'Alise Sainte Reine** :

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le 01/07/2025
ID : 021-200048544-20250528-2025_20-DE

Apprendre à mieux gérer ses émotions au quotidien pour mieux se connaître et mieux vivre avec les autres

La Mutualité française BFC : **« Aidants, votre santé parlons-en », Ouche et Montagne** et **Arnay-Liernais** :
• Comprendre l'impact de la relation d'aide sur sa santé et apprendre à la préserver en agissant sur les 3 dimensions de la santé : physique, mentale et sociale.
• Apporter des réponses tant pour l'aidant (solution de répit, soutien...) que pour la personne aidée (aides financières, humaines, techniques...).

La Mutualité française BFC : **Bouger Mémoriser, Ouche & Montagne, Semur-en-Auxois, Arnay-Liernais** :
• Pratiquer des exercices ludiques stimulant la mémoire à travers l'activité physique.
• Se relaxer grâce à des exercices de sophrologie pour favoriser la mémorisation.

Atelier d'ici danse : **Activité Physique Adaptée à Semur-en-Auxois :**
Gym adaptée, gym douce, sensibilisation au bien-être et à la santé mentale, goûters diététiques adaptés aux séniors

Centre social de Semur : **Escales animées en milieu rural en CCTA :**
Aller vers, prévention de la santé mentale, via le soutien aux aidants, des ateliers de stimulation cognitive, de l'activité physique adaptée, des ateliers bien-être/estime de soi, de l'accompagnement à l'accès aux droits

La Mutualité française BFC : **« Du soleil derrière les nuages », Arnay-le-Duc**
• Libérer la parole autour de problématiques rencontrées dans la vie quotidienne sous forme de saynètes humoristiques.
• Recevoir des messages de prévention et être informé sur les dispositifs d'aide et les ressources du territoire.
Permet de mobiliser des personnes pour l'atelier des aidants

La FAPA : **« Estime, et vous ? », à Lacanche et Montbard** :
• Conserver une bonne estime de soi, réfléchir sur soi, se respecter, s'accepter, mieux gérer ses émotions et son stress, lutter contre l'isolement social

Pour cette programmation de 12 ateliers, la demande de financement faite dans le cadre de la Conférence des financeurs s'élève à **47 073,93 €** (moins 4 928 € de reliquat de crédits des années précédentes, soit 42 145,93€).

La commission d'attribution des financements se réunit en mai et nous aurons une réponse début juin sur les subventions accordées au PETR.

La présente délibération tend à autoriser Monsieur le Président à signer la convention attributive de crédits avec le Conseil Départemental de la Côte-d'Or, ainsi que les conventions et tous documents nécessaires avec les opérateurs proposant des actions de prévention sur le territoire et telles que définies précédemment, et à engager les crédits « Conférence des Financeurs » alloués au PETR dans le cadre du Contrat Local de Santé.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par :

Pour :	**24**
Contre :	**0**
Abstentions :	**0**

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le 01/07/2025
ID : 021-200048544-20250528-2025_20-DE

1) Autorise Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre des actions s'inscrivant dans le cadre de la Conférence Départementale-Métropolitaine pour la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées, et du Contrat Local de Santé ;
2) Autorise Monsieur le Président à engager les crédits résultant de l'enveloppe attribuée par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or au titre de la Conférence des financeurs au titre de l'année 2025-2026 ;
3) Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif pour 2025, lors du vote d'une prochaine décision modificative, une fois le montant réel de subvention attribuée connu.

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ

PETR DU PAYS DE L'AUXOIS MORVAN
PAYS AUXOIS MORVAN 21350 VITTEAUX

Président du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
du Pays de l'Auxois Morvan

Ampliation adressée à :
Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or,
Monsieur le Président du Conseil Départemental de Côte-d'Or
Monsieur le responsable du Service de Gestion Comptable de Venarey-les Laumes